

( N<sup>o</sup> 108. )

---

## **SÉNAT DE BELGIQUE.**

---

SÉANCE DU 26 JUIN 1844.

---

### **Rapport de la Commission chargée d'examiner le Projet de loi allouant un crédit de dix millions de francs, au Département de la Guerre.**

---

MESSIEURS,

La Commission à laquelle vous avez renvoyé le projet de loi accordant un crédit provisoire de dix millions de francs, pour assurer le service du département de la Guerre, jusqu'aux premiers jours de novembre, m'a chargé de vous soumettre le résultat de ses délibérations. Il n'est pas possible d'espérer que la discussion du Budget de la Guerre puisse avoir lieu avant la clôture de la session actuelle. Le service n'est assuré que jusqu'à la fin de ce mois. toutes les questions qui se rapportent aux lois, si impatiemment attendues, de l'organisation de l'armée et du Budget définitif de la Guerre, demeurent intactes ; d'après tous ces motifs, votre Commission a l'honneur de vous proposer, à la majorité de quatre voix, l'adoption du crédit demandé de 10 millions. Un membre s'est réservé son vote.

Le Comte DE RIBAU COURT.

Le Baron DE STASSART.

Le Duc D'URSEL.

D'HOOP.

Le Comte DE BAILLET, Rapporteur.